

Finlande :

pourquoi les élèves réussissent mieux

La Finlande arrive en tête des enquêtes internationales pour le niveau de son enseignement et son système éducatif fait figure de modèle. Comment expliquer cette réussite ? Quels en sont les points forts ? La France peut-elle en tirer des leçons ?

Les résultats du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (voir encadré à savoir page suivante) sont sans équivoque. Dans les domaines de la compréhension de l'écrit, des maths et des sciences, la Finlande arrive en première position. Paul Robert, agrégé de lettres classiques et principal d'un col-

lège dans le Gard, décrypte les raisons de ce succès dans *La Finlande : un modèle éducatif pour la France ?*(1).

Des classes bien équipées

En Finlande, pour que les jeunes se sentent à l'école comme chez eux, le pays a privilégié les établissements de taille



© Illustrations istockphoto

REPÈRES



modeste. Les collèges comptent rarement plus de 300 à 400 élèves. Inversement, les espaces de travail sont vastes, avec une norme de 65 m² par classe. Quant à leur équipement, il ferait pâlir d'envie les enseignants de l'Hexagone : bibliothèque dans chaque classe, équipements multimédia et informatique pléthoriques... De quoi diversifier les supports d'apprentissage.

Une pédagogie active

Les méthodes de travail finlandaises se révèlent, elles aussi, très particulières. Le cours ne dure que quarante-cinq minutes, à chaque fois suivi d'une pause de quinze minutes. Le cours magistral est rare et les élèves travaillent fré-

- **En Finlande**, l'école est obligatoire de 7 à 16 ans. Il existe, néanmoins, un enseignement préprimaire facultatif pour les élèves de 6 ans et, dès 1 an, les enfants peuvent être accueillis au jardin d'enfants.

- **L'école fondamentale obligatoire** regroupe dans un même continuum l'équivalent de notre école primaire (classes 1 à 6 pour les élèves de 7 à 13 ans) et de notre collège (classes 7 à 9 pour les élèves de 13 à 16 ans). Aucun examen ne sanctionne la fin de l'éducation fondamentale.

- **Les élèves optent**, ensuite, pour l'enseignement professionnel ou l'enseignement général. L'orientation résulte, en principe, d'un dialogue entre l'élève, ses parents et l'établissement. Dans les faits, toutefois, l'inscription dans les lycées généraux est sélective et certains organisent même un examen d'entrée.

en classe. Parmi tous les adolescents de 15 ans des pays de l'OCDE, les jeunes finlandais sont ceux dont la charge de travail en dehors de l'école est la plus légère.

Une évaluation stimulante

Pour que le mot stress soit banni du système finlandais, on a choisi de faire confiance à la curiosité et à la soif naturelle d'apprendre, surtout pas aux classements. Jusqu'à 12 ans, les élèves ne sont pas notés. Deux bulletins par an sont envoyés aux parents, mais ne comportent que des appréciations non chiffrées. Les notes à proprement parler n'apparaissent qu'à partir de l'équivalent

de la 6^e-5^e et sont échelonnées de 4 à 10, afin de proscrire les notes très basses. « Le souci est de ne pénaliser personne, de valoriser ce qui est su plutôt que de souligner ce qui ne l'est pas », explique Paul Robert. Enfin, à l'instar d'autres pays européens, le redoublement a été supprimé.

Une discipline très souple

Rien à voir, là non plus, avec le cadre français. Les professeurs finlandais sont censés développer avec leurs élèves une relation de proximité et de confiance qui exclut toute hiérarchie. On se tutoie couramment, on se serre la main, voire on se fait la bise. Les règlements sont très souples afin de donner à chaque jeune la possibilité de s'épanouir dans son individualité. La décontraction vestimentaire, par exemple, est tout à fait admise. On parie sur l'autodiscipline et la fonction de surveillant n'existe même pas. ●●●



quemment seuls ou en groupe. Les professeurs doivent ici se comporter comme des guides plutôt que comme des maîtres délivrant des connaissances. Le but ? Stimuler les élèves, les motiver et, surtout, donner du sens au travail scolaire, par ailleurs presque exclusivement effectué



●●● Et si sanction il doit y avoir, elle n'interviendra qu'après un réel dialogue entre l'élève et l'enseignant. Les exclusions, jusqu'à trois mois, sont possibles à condition, pour le chef d'établissement, d'assurer la continuité de l'enseignement à domicile. Quant aux exclusions définitives, elles ne sont pas envisagées.

Une prise en charge personnalisée

Bien entendu, la construction d'un tel système n'a été possible que grâce à un encadrement hors norme. Les classes de niveau sont proscrites mais, en contrepartie, les effectifs tournent souvent autour de 20 élèves. Lors des cours, aux côtés des enseignants, des assistants d'éducation soutiennent des groupes d'élèves en difficulté tandis que, dans chaque établissement, des conseillers, véritables tuteurs d'étude, sont présents à temps plein pour accompagner les élèves. Pour ceux qui sont en grande difficulté (1 % des élèves), des professeurs spécialisés sont en outre disponibles. Le repérage des troubles d'apprentissage et des handicaps divers s'opère d'ailleurs, ici, très tôt : dès le jardin d'enfants (à partir d'un an), où l'on observe toute défaillance. Se met alors en place une aide adaptée qu'assurent les enseignants et les assistants d'éducation. En cas de troubles trop aigus, les professeurs spécialisés sont sollicités. En Finlande, 30 % des élèves (soit dix fois plus qu'en France) reçoivent ainsi des aides spécifiques, avant tout pédagogiques, car on refuse, ici, de médicaliser à outrance la difficulté scolaire. « Les mécanismes visant à renforcer l'équité de l'offre éducative en Finlande forcent l'admiration par leur pragmatisme, leur souplesse et leur efficacité », assure Paul Robert.



Un modèle exportable ?

Pour les Français qu'ils soient enseignants, élèves ou parents d'élèves, le modèle finlandais peut apparaître comme un rêve éducatif. Mais est-il exportable ? Selon Paul Robert, s'il ne s'agit pas de « *finlandiser la France, mais nous pourrions nous inspirer de certains de ses aspects, notamment sa façon de prendre en compte la difficulté scolaire. La Finlande parvient à la traiter sans ségrégation, en dispensant aux élèves – réunis au sein de classes très hétérogènes – un enseignement qui s'adapte à chacun. Ce n'est pas le cas de la France où les seuls remèdes que l'on ait trouvés sont les classes de niveau ou des dispositifs particuliers*(2), un rajout de quelques heures de soutien dans l'emploi du temps, voire le redoublement dont on connaît, pourtant, l'inefficacité dans la plupart des cas. » Encore faudrait-il, selon lui, que l'on s'attelle, d'abord, à la formation des enseignants. « Rien ne bougera dans notre pays tant que l'on considérera que la maîtrise d'un contenu disciplinaire est une qualification suffisante pour s'engager dans ce métier, et tant que les enseignants continueront à transmettre des savoirs abstraits, faute d'avoir acquis les outils qui leur per-

mettraient de s'adresser à tous les profils d'élèves. »

Cela passe par une réforme de fond comme celle qu'a su mener la Finlande pendant près d'un quart de siècle, à partir de la fin des années 60. Une probabilité qui laisse Paul Robert sceptique : « En France, le consensus autour de l'éducation n'a pas été réellement construit. Du coup, il n'y a pas de ligne directrice par rapport à l'ensemble des réformes en cours. On tire constamment, à hue et à dia, entre des philosophies souvent assez contradictoires. » ■

Lise Dupas

(1) Ed. ESF, coll. Pédagogies, 2008.

(2) Exemples : 4^e d'aide et de soutien, 3^e d'insertion, 3^e DP6...

À SAVOIR

- **Conçu par des experts de l'OCDE**, PISA sert à mesurer, tous les trois ans, les performances des systèmes éducatifs des pays membres.
- **En 2000**, 28 pays de l'OCDE et 4 associés ont participé au premier cycle d'évaluation ; en 2003, 41 pays dont les 30 de l'OCDE. En 2006, s'y sont ajoutés 16 nouveaux pays.
- **L'évaluation** a lieu dans trois domaines (lecture, mathématiques, sciences et résolution de problèmes) et concerne les élèves âgés de 15 ans.
- **En 2006**, la France s'est située en 25^e position en sciences, 23^e position en mathématiques et 24^e position en compréhension de l'écrit, soit légèrement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE.